

T2



2008
Deuxième trimestre

Rapport aux actionnaires
24 semaines terminées le 14 juin 2008

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE ANNONCENT LES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2008

Sommaire des résultats du deuxième trimestre de 2008¹⁾

Pour les périodes terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007 (non vérifié) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	Variation	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)	Variation
Chiffre d'affaires	7 037 \$	6 933 \$	1,5 %	13 564 \$	13 280 \$	2,1 %
Charges d'exploitation	6 774	6 715	0,9 %	13 146	12 928	1,7 %
Bénéfice d'exploitation	263	218	20,6 %	418	352	18,8 %
Bénéfice net	140	119	17,6 %	202	173	16,8 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,51	0,43	18,6 %	0,74	0,63	17,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)	0,7 %	2,7 %		1,6 %	2,6 %	
Marge d'exploitation	3,7 %	3,1 %		3,1 %	2,7 %	
BAIIA ²⁾	398 \$	356 \$	11,8 %	689 \$	626 \$	10,1 %
Marge du BAIIA ²⁾	5,7 %	5,1 %		5,1 %	4,7 %	
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	141 \$	346 \$	(59,2 %)	(352) \$	(50) \$	(604,0 %)

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2008 s'élève à 7 037 millions de dollars, comparativement à 6 933 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2007, soit une hausse de 1,5 %. Le bénéfice net s'est établi à 140 millions de dollars, en hausse de 17,6 % comparativement à celui du deuxième trimestre de 2007, qui avait atteint 119 millions de dollars. Le BAIIA²⁾ de 398 millions de dollars représente une augmentation de 11,8 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net de base par action ordinaire se chiffre à 0,51 \$, comparativement à 0,43 \$ pour le deuxième trimestre de 2007.

Les variations d'un exercice à l'autre quant aux éléments énumérés ci-dessous ont influé sur le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2008 par rapport à la période correspondante de 2007.

- En 2008, les charges de restructuration ont atteint 1 million de dollars, comparativement à 73 millions de dollars en 2007, ce qui n'a eu aucun effet sur le bénéfice net de base par action ordinaire (charge de 0,18 \$ en 2007).
- En 2008, le bénéfice attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes correspond à 10 millions de dollars, comparativement à 11 millions de dollars en 2007. Il a fait monter le bénéfice net de base par action ordinaire de 0,03 \$ (0,04 \$ en 2007). Un gain hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres a découlé de la hausse du cours de l'action de la société au deuxième trimestre de 2008.

Exclusion faite des éléments susmentionnés, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA²⁾ et le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2008 ont été inférieurs à ceux du deuxième trimestre de 2007.

Commentant les résultats de la société, Monsieur Galen G. Weston, président exécutif du Conseil, Les Compagnies Loblaw limitée, a déclaré : « Comme nous l'avons mentionné au trimestre précédent, en tant qu'entreprise de vente au détail, nous n'avons pas encore atteint l'efficacité escomptée, comme en témoigne notre chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre. Toutefois, sur le plan de la réduction des coûts, tout se déroule comme prévu. De plus, nous commençons à enregistrer des résultats positifs depuis notre récente annonce concernant cinq secteurs d'activité nécessitant une intervention immédiate dans le cadre de notre stratégie de redressement. Bien que soyons satisfaits de notre marge bénéficiaire, nous continuons à investir dans nos infrastructures de base, l'amélioration de notre assortiment et la valeur offerte à nos clients. »

1) Lire conjointement avec les « Énoncés prospectifs » figurant à la page 3.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 13.

Faits saillants du trimestre

- Dans le cadre de sa stratégie globale de redressement, la société s'est fermement attaquée à cinq secteurs qui nécessitaient une intervention immédiate : un programme de renouveau, lancé d'abord en Ontario, visant à permettre aux magasins conventionnels de redevenir les meilleurs de leur catégorie (« *Back to Best* »); la rénovation des établissements dans l'Ouest canadien; la commercialisation de produits locaux; nos infrastructures de base; davantage d'innovation au chapitre des marques contrôlées. Des progrès ont été et continuent d'être réalisés dans ces cinq domaines.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables pour le trimestre a augmenté de 0,7 % par rapport à celui du deuxième trimestre de 2007. La croissance du chiffre d'affaires et celle du chiffre d'affaires des magasins comparables pour le deuxième trimestre de 2008 ont été réduites d'environ 0,7 % en raison des ventes de Pâques, qui cette année ont été réalisées au premier trimestre. Le total des ventes de produits alimentaires a enregistré une croissance positive, et le chiffre d'affaires pour les produits pharmaceutiques a particulièrement augmenté, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont reculé en regard du trimestre correspondant de 2007. Le chiffre d'affaires des postes d'essence s'est accru au cours du deuxième trimestre en raison de la flambée du prix de l'essence et d'une hausse de volume. L'augmentation du chiffre d'affaires total du deuxième trimestre de 2008 est attribuable à la croissance de la clientèle et de la quantité d'articles vendus. Au cours du deuxième trimestre de 2008, le prix de détail des aliments a enregistré une déflation interne mineure.
- Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2008 s'est établi à 263 millions de dollars, comparativement à 218 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2007, soit une hausse de 45 millions de dollars ou de 20,6 %. La marge d'exploitation pour le trimestre à l'étude s'établit à 3,7 %, comparativement à 3,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation s'est accru surtout à cause de la baisse des charges de restructuration du deuxième trimestre de 2008 par rapport à celles du trimestre correspondant de 2007. En outre, l'abaissement continu des prix de détail par la société a eu une incidence défavorable sur le bénéfice d'exploitation.
- Le bénéfice net de base par action ordinaire se chiffre à 0,51 \$ pour le deuxième trimestre de 2008, alors qu'il avait atteint 0,43 \$ pour ce même trimestre en 2007. Le BAIIA¹⁾ du trimestre se chiffre à 398 millions de dollars, en hausse de 11,8 % par rapport à celui du trimestre correspondant de 2007, qui avait atteint 356 millions de dollars. La marge du BAIIA¹⁾ est passée de 5,1 % en 2007 à 5,7 %.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ totalisent 141 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à 346 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2007. La variation s'explique surtout par une diminution de 216 millions de dollars des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement, en raison de la variation des flux de trésorerie liés aux stocks, aux débiteurs et aux charges de restructuration et autres charges, ces facteurs étant partiellement annulés par une hausse du bénéfice net et une diminution de 44 millions de dollars des dépenses en immobilisations comparativement à la situation du deuxième trimestre de 2007. Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ depuis le début de l'exercice 2008 correspondent à un montant négatif de 352 millions de dollars, comparativement à un montant négatif de 50 millions de dollars pour la période correspondante de 2007. Cette variation pour les deux premiers trimestres résulte essentiellement d'une baisse de 241 millions de dollars des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement, en raison des variations des flux de trésorerie liés aux stocks, aux débiteurs et aux charges de restructuration et autres charges, ce facteur étant partiellement contrebalancé par l'augmentation du bénéfice net et une baisse de 24 millions de dollars des dépenses en immobilisations.
- La société a diversifié ses sources de financement, notamment en émettant pour 300 millions de dollars US de billets non garantis dans le cadre d'un placement privé et en émettant, au public, des actions privilégiées de deuxième rang pour un montant de 225 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2008. Après le deuxième trimestre, le placement de ces actions privilégiées s'est clôturé, donnant lieu à un produit net de 218 millions de dollars.

D'ici la fin de l'exercice, la société s'efforcera de créer les conditions idéales pour rentabiliser les ventes tout en continuant à accroître la valeur offerte aux clients. La réduction des coûts et l'efficacité opérationnelle seront une fois de plus ciblées par la société, car les marges continueront vraisemblablement à subir de la pression.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 13.

Table des matières

1	Sommaire des résultats du deuxième trimestre de 2008	16	États consolidés du résultat étendu
3	Énoncés prospectifs	17	Bilans consolidés
4	Rapport de gestion	18	États consolidés des flux de trésorerie
15	États consolidés des résultats	19	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
16	États consolidés de la variation des capitaux propres		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel des Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw »), y compris le rapport de gestion, contient des énoncés prospectifs en ce qui concerne les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres expressions semblables, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction, et ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, mais non exclusivement, les changements dans la conjoncture économique; les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs; une intensification de la concurrence résultant des concurrents actuels ou de l'arrivée de nouveaux concurrents; des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés en deçà des attentes; les risques associés aux conditions du programme financier offert aux franchisés de la société; l'impossibilité de réaliser la croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment les investissements de la société dans les systèmes informatiques, le réseau d'approvisionnement et d'autres mesures de simplification et de réduction des coûts; la hausse du coût des services publics, notamment celui de l'électricité, et celui du carburant; l'incapacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière; l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes; l'incapacité à mener à terme les initiatives importantes de la société de façon réussie et en temps opportun, notamment la mise en œuvre de stratégies et le lancement de produits novateurs; les coûts imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, y compris les coûts de rémunération; l'incapacité du réseau d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société; la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changement; l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives; les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société; l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks; les fluctuations des gains de la société par suite de la variation de la valeur des contrats à terme de capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires; les changements dans les passifs d'impôts de la société, résultant de modifications des lois fiscales ou des cotisations futures; une dépendance envers les fournisseurs indépendants qui nuit à la société; les événements touchant la santé publique; l'incapacité de la société à obtenir du financement externe; l'incapacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants clés; les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs. Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada, y compris dans la rubrique « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2007 de la société. En outre, d'autres risques et incertitudes actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge négligeables présentement pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs.

En plus de ces risques et incertitudes, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport, particulièrement sous la rubrique intitulée « Sommaire des résultats du premier trimestre de 2008 » et celle intitulée « Perspectives » à la page 12 du présent rapport trimestriel, reposent sur les hypothèses importantes qui suivent : il n'y a pas de changement important dans la conjoncture économique; les modes dans les dépenses et les préférences des consommateurs suivent de près les tendances historiques; il n'y a pas de changements significatifs dans la concurrence, que ce soit la venue de nouveaux concurrents ou chez les concurrents actuels; il n'y a pas de changements imprévus aux stratégies des prix actuelles de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés correspond aux attentes; les économies et l'efficacité opérationnelle sont réalisées comme prévu, notamment celles découlant de la réduction des coûts de la société et des mesures de simplification; il n'y a pas de changements défavorables et imprévus quant à l'accès de la société aux liquidités; il n'y a aucune modification réglementaire, fiscale ou comptable importante, et aucun événement important ne survient en dehors du cours normal des activités de la société.

Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, lesquels reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport trimestriel. La société renonce à toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles informations ou à la suite d'événements ultérieurs, ou bien pour tout autre motif, sauf dans la mesure prévue par la loi.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») des Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de 2008 et les notes y afférentes qui figurent aux pages 15 à 36 du présent rapport trimestriel et avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007 ainsi que le rapport de gestion annuel figurant dans le Rapport annuel 2007 de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de 2008 de la société et les notes y afférentes ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont établis en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes des Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») que la société est tenue de consolider conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité 15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities) », (la « NOC-15 »). Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 85 du Rapport annuel 2007 de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice d'exploitation cumulé des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif total moyen, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie; le « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice net cumulé attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 25 juillet 2008, à moins d'avis contraire.

Résultats d'exploitation

Dans le cadre de sa stratégie globale de redressement, la société s'est fermement attaquée à cinq secteurs nécessitant une intervention immédiate et qui avaient fait l'objet d'une annonce récente : un programme de renouveau, lancé d'abord en Ontario, visant à permettre aux magasins conventionnels de redevenir les meilleurs de leur catégorie (« *Back to Best* »); la rénovation des établissements dans l'Ouest canadien; la commercialisation de produits locaux; nos infrastructures de base; davantage d'innovation au chapitre des marques contrôlées. La société accuse de six à neuf mois de retard par rapport à ses plans de restructuration en vue de devenir une entreprise de vente au détail efficace. Toutefois, sur le plan de la réduction des coûts, tout se déroule comme prévu.

L'augmentation du chiffre d'affaires total du deuxième trimestre de 2008 est attribuable à la croissance de la clientèle et de la quantité d'articles vendus. Le chiffre d'affaires des magasins comparables pour le trimestre à l'étude a augmenté de 0,7 %, alors qu'il s'était accru de 2,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La croissance a été réduite d'environ 0,7 % en raison des ventes de Pâques, qui cette année ont été réalisées au premier trimestre. Au cours du deuxième trimestre de 2008, le prix de détail des aliments a enregistré une déflation interne mineure.

Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2008 s'est établi à 263 millions de dollars, en hausse de 45 millions de dollars en regard de celui du deuxième trimestre de 2007. Le bénéfice d'exploitation s'est accru surtout à cause de la baisse des charges de restructuration du deuxième trimestre de 2008. La marge d'exploitation et la marge du BAIIA¹⁾ du deuxième trimestre de 2008, compte non tenu de l'incidence des charges de restructuration, a reculé par rapport à celles du trimestre correspondant de 2007, car la société a continué à abaisser les prix de détail, mesure initialement prise au troisième trimestre de 2007.

Le taux d'imposition effectif pour le deuxième trimestre de 2008 a augmenté pour s'établir à 30,1 %, comparativement à 27,5 % pour le deuxième trimestre de 2007, essentiellement en raison d'une augmentation des impôts à payer relativement à des questions fiscales et à une variation de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires fiscaux où le taux d'imposition est différent. Ces facteurs ont été partiellement annulés par la baisse des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2007.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2008 correspond à 140 millions de dollars, en hausse de 17,6 % par rapport à celui du trimestre correspondant de 2007, qui s'était établi à 119 millions de dollars. Le bénéfice net de base par action ordinaire pour le deuxième trimestre de 2008 se chiffre à 0,51 \$, comparativement à 0,43 \$ pour le deuxième trimestre de 2007, soit une hausse de 18,6 %, laquelle résulte surtout de la baisse des charges de restructuration au cours du deuxième trimestre de 2008 comparativement à celles du trimestre correspondant de 2007.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 13.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2008 s'élève à 7 037 millions de dollars, comparativement à 6 933 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2007, en hausse de 1,5 %. Le total des ventes de produits alimentaires a enregistré une croissance, et le chiffre d'affaires pour les produits pharmaceutiques a particulièrement augmenté, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont reculé en regard de celles du trimestre correspondant de 2007. Le chiffre d'affaires des magasins comparables pour le trimestre à l'étude a augmenté de 0,7 %, malgré une déflation interne mineure des prix de détail des aliments.

Les éléments ci-dessous expliquent les principaux facteurs de variation du chiffre d'affaires entre le deuxième trimestre de 2008 et la période correspondante de 2007.

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,7 %.
- Les ventes de Pâques ayant eu lieu dans le premier trimestre de 2008, la croissance du chiffre d'affaires et celle du chiffre d'affaires des magasins comparables du deuxième trimestre de 2008 ont donc été réduites d'environ 0,7 %.
- La société a connu une croissance du volume exprimé en quantité d'articles vendus au détail.
- Le chiffre d'affaires des postes d'essence s'est accru en raison de la flambée du prix de l'essence et d'une hausse de volume.
- La société a enregistré une déflation interne mineure du prix de détail des aliments au cours du deuxième trimestre de 2008, alors que l'inflation nationale du prix des aliments, calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin », a été de 1,9 % pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à 4,0 % pour la période correspondante de 2007.
- Au cours du deuxième trimestre de 2008, six nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont été ouverts, et six ont été fermés, ce qui donne une augmentation nette de 0,1 million de pieds carrés ou de 0,1 % de la superficie occupée. Au cours des quatre derniers trimestres, la superficie nette en pieds carrés des magasins a augmenté de 0,5 million de pieds carrés (0,9 %), par suite de l'ouverture de 30 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés, y compris les magasins qui ont été convertis ou qui ont fait l'objet d'expansions majeures, et de la fermeture de 29 magasins.

Pour les deux premiers trimestres de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est accru de 2,1 % ou de 284 millions de dollars pour s'établir à 13 564 millions de dollars. Les principaux facteurs décrits ci-dessous, outre les facteurs trimestriels susmentionnés, expliquent encore mieux la variation du chiffre d'affaires depuis le début de l'exercice par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 1,6 %.
- La superficie nette en pieds carrés des magasins a augmenté au cours des quatre derniers trimestres, comme déjà mentionné. Au cours des deux premiers trimestres, 12 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes, y compris les magasins qui ont été convertis ou qui ont fait l'objet d'expansions majeures, et 11 ont été fermés, ce qui représente une augmentation nette de 0,2 million de pieds carrés, soit 0,3 %, de la superficie nette occupée depuis la fin de l'exercice 2007.

Bénéfice d'exploitation Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2008 s'est établi à 263 millions de dollars, comparativement à 218 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2007, soit une hausse de 20,6 %. La marge d'exploitation pour le trimestre à l'étude correspond à 3,7 %, comparativement à 3,1 % pour le trimestre correspondant de 2007. Le bénéfice d'exploitation s'est accru surtout à cause de la baisse des charges de restructuration au deuxième trimestre de 2008 par rapport au trimestre correspondant de 2007.

Les variations d'un exercice à l'autre des éléments énumérés ci-dessous ont influé sur le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2008 par rapport à la période correspondante de 2007 :

- une charge de 1 million de dollars (73 millions de dollars en 2007) en raison de la restructuration; et
- des produits de 10 millions de dollars (11 millions de dollars en 2007) attribuables à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes; un gain hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres a été enregistré par suite de la montée du cours de l'action de la société au cours du deuxième trimestre de 2008.

Compte tenu des facteurs susmentionnés, la marge d'exploitation et la marge du BAIIA¹⁾ se sont rétrécies au cours du deuxième trimestre de 2008, puisque la société a continué de mettre l'accent sur la baisse des prix de détail afin de favoriser la croissance du chiffre d'affaires. Au troisième trimestre de 2007, la société avait en effet pris des mesures importantes en vue d'abaisser les prix, ce qui a eu un effet négatif sur les marges du deuxième trimestre de 2008 par rapport à celle de la période correspondante de 2007. Une fois de plus, la société s'est penchée sur la question des pertes et elle est parvenue à réduire les charges liées aux pertes du deuxième trimestre de 2008 par rapport à celles du deuxième trimestre de 2007. La hausse du chiffre d'affaires enregistrée au cours du trimestre n'a pas suffi à compenser la diminution des marges et la hausse des coûts.

Les coûts de la main-d'œuvre en magasin ont augmenté au deuxième trimestre de 2008 par rapport au trimestre correspondant de 2007 en raison de la hausse des salaires. La productivité pour le deuxième trimestre de 2008 est demeurée constante par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, mais elle s'est améliorée pour l'ensemble des deux premiers trimestres de 2008.

Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2008 tient compte d'un gain de 14 millions de dollars (néant en 2007) sur la vente de placements par la Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société.

Le BAIIA¹⁾ du deuxième trimestre de 2008 s'est établi à 398 millions de dollars, comparativement à 356 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2007, soit une augmentation de 42 millions de dollars ou de 11,8 %. La marge du BAIIA¹⁾ est passée de 5,1 % pour le deuxième trimestre de 2007 à 5,7 % pour le trimestre à l'étude. L'accroissement du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ résulte surtout de la baisse des charges de restructuration au deuxième trimestre de 2008 par rapport à ce même trimestre en 2007.

Le bénéfice d'exploitation pour les deux premiers trimestres de 2008 a grimpé de 66 millions de dollars ou de 18,8 % pour s'établir à 418 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 3,1 %, comparativement à 2,7 % pour la période correspondante de 2007. Pour les deux premiers trimestres de 2008, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 4 millions de dollars (162 millions de dollars en 2007), soit des charges de 3 millions de dollars (145 millions de dollars en 2007) pour le Projet Simplifier, des produits de 1 million de dollars (charges de 16 millions de dollars en 2007) pour la restructuration de l'exploitation des magasins et des charges de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2007) pour le réseau d'approvisionnement. De plus, la société a pris en compte, dans le calcul du bénéfice d'exploitation, des charges de 15 millions de dollars (1 million de dollars en 2007) pour les deux premiers trimestres de 2008 représentant l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes et un gain de 14 millions de dollars (néant en 2007) découlant de la vente de placements par la Banque PC.

Le BAIIA¹⁾ des deux premiers trimestres de 2008 se chiffre à 689 millions de dollars, comparativement à 626 millions de dollars pour la période correspondante de 2007, soit une hausse de 63 millions de dollars (10,1 %). La marge du BAIIA pour les deux premiers trimestres de 2008 correspond à 5,1 %, comparativement à 4,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ pour les deux premiers trimestres résulte surtout de la baisse des charges de restructuration en 2008 par rapport à celles des deux premiers trimestres correspondants de 2007.

Intérêts débiteurs Pour le deuxième trimestre de 2008, les intérêts débiteurs se chiffrent à 60 millions de dollars, alors qu'ils avaient totalisé 58 millions de dollars pour le même trimestre en 2007. Les facteurs qui suivent ont influé sur les intérêts débiteurs :

- intérêts sur la dette à long terme de 65 millions de dollars (66 millions de dollars en 2007);
- intérêts créditeurs sur les instruments financiers dérivés (compte tenu de l'incidence des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres de la société) de 2 millions de dollars (intérêts débiteurs de 2 millions de dollars en 2007);
- intérêts débiteurs nets à court terme de 3 millions de dollars (intérêts créditeurs nets de 1 million de dollars en 2007);
- intérêts créditeurs de 2 millions de dollars sur des dépôts de garantie (4 millions de dollars en 2007); et
- capitalisation d'intérêts débiteurs de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2007) en tant qu'immobilisations.

Les intérêts débiteurs pour les deux premiers trimestres de 2008 s'établissent à 118 millions de dollars, comparativement à 117 millions de dollars en 2007.

Impôts sur le bénéfice Le taux d'imposition effectif pour le deuxième trimestre de 2008 est passé à 30,1 %, alors qu'il était de 27,5 % pour le trimestre correspondant de 2007. Pour les deux premiers trimestres de 2008, ce taux correspond à 32,3 %, comparativement à 28,5 % en 2007. Ces taux ont grimpé surtout en raison d'une augmentation des impôts à payer relativement à des questions fiscales et d'une variation de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires fiscaux où le taux d'imposition est différent. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la baisse des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2007.

Bénéfice net Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2008 s'est établi à 140 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars ou de 17,6 % comparativement à celui du deuxième trimestre de 2007, qui avait atteint 119 millions de dollars. Pour les deux premiers trimestres de 2008, le bénéfice net se chiffre à 202 millions de dollars, comparativement à 173 millions de dollars pour les deux premiers trimestres correspondant de 2007, soit une croissance de 29 millions de dollars (16,8 %). Le bénéfice net de base par action ordinaire est de 0,51 \$ pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à 0,43 \$ pour le deuxième trimestre de 2007, soit une hausse de 0,08 \$ (18,6 %), et de 0,74 \$ pour les deux premiers trimestres de 2008, comparativement à 0,63 \$ pour les deux premiers trimestres correspondants de 2007, en hausse de 0,11 \$ (17,5 %).

1) Lire conjointement avec les « Énoncés prospectifs » à la page 3.

Rapport de gestion

La variation du bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2008 par rapport à celui du trimestre correspondant de 2007 est attribuable aux facteurs suivants :

- aucune charge (0,18 \$ en 2007) par action ordinaire imputable aux charges de restructuration; et
- produits de 0,03 \$ (0,04 \$ en 2007) par action ordinaire attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes.

Situation financière

Ratios financiers Le ratio de la dette nette¹⁾ de la société sur les capitaux propres est demeuré conforme aux lignes directrices internes de la société, qui l'établissent à moins de 1:1. À la fin du deuxième trimestre de 2008, le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres était de 0,73:1, soit le même qu'à la fin du deuxième trimestre de 2007, alors qu'il s'établissait à 0,67:1²⁾ à la fin de l'exercice 2007. L'augmentation du ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres à la fin du deuxième trimestre de 2008 par rapport à la fin de l'exercice 2007 s'explique par la hausse de la dette à court terme, partiellement contrebalancée par une diminution des effets de commerce. Le ratio de couverture des intérêts représente un coefficient de 3,3 pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à 2,8 en 2007. Pour de plus amples renseignements sur le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres et le ratio de couverture des intérêts, il y a lieu de se reporter à la note 14 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

À la fin du deuxième trimestre de 2008, le rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle¹⁾ a augmenté, s'établissant à 6,4 %, comparativement à 0,4 % à la fin de la période correspondante de 2007 et 5,8 %²⁾ à la fin de l'exercice 2007. Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle à la fin du deuxième trimestre de 2008 est passé à 6,5 %, alors qu'il était de (6,6)% à la fin de la période correspondante de 2007, et il est demeuré semblable au niveau de 6,0 %²⁾ enregistré à la fin de l'exercice 2007. Les ratios du deuxième trimestre de 2007 avaient subi l'effet défavorable du recul du bénéfice d'exploitation cumulé des quatre derniers trimestres, compte tenu de l'incidence négative de la charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars inscrite pour le quatrième trimestre de 2006.

Dividendes sur les actions ordinaires Le Conseil d'administration de Loblaw a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire qui sera versé le 1^{er} juillet 2008.

Capital-actions en circulation Le capital-actions en circulation de la société est composé d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, et il y avait 274 173 564 actions ordinaires en circulation à la fin du trimestre. D'autres informations sur le capital-actions en circulation de la société figurent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Situation de trésorerie et sources de financement

Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation Pour le deuxième trimestre de 2008, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 285 millions de dollars, comparativement à 534 millions de dollars pour la période correspondante de 2007. Depuis le début de l'exercice, les sorties nettes liées aux activités d'exploitation totalisent 37 millions de dollars, tandis que pour la période correspondante de 2007, la société avait enregistré des rentrées nettes de 289 millions de dollars. La diminution des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation au deuxième trimestre et pour l'année à ce jour est principalement imputable à la baisse du bénéfice d'exploitation, compte non tenu de l'incidence des charges de restructuration, et aux variations des sorties nettes liées aux éléments hors caisse du fonds de roulement. La variation des sorties nettes liées aux éléments hors caisse du fonds de roulement tient surtout à la variation des stocks, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les sorties nettes liées aux activités d'investissement pour le deuxième trimestre de 2008 ont atteint 372 millions de dollars, comparativement à 50 millions de dollars en 2007. Depuis le début de l'exercice, les sorties nettes liées à ces activités totalisent 271 millions de dollars, comparativement à 194 millions de dollars pour la période correspondante de 2007. Les variations enregistrées pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres s'expliquent principalement par l'accroissement des sorties nettes liées aux placements à court terme, ce facteur étant partiellement contrebalancé par une diminution des dépenses en immobilisations et une variation des sorties nettes liées aux créances sur cartes de crédit, après titrisation. Les dépenses en immobilisations ont atteint 87 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2008 (131 millions de dollars en 2007) et 200 millions de dollars pour les deux premiers trimestres écoulés (224 millions de dollars en 2007).

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 13.

2) Se reporter à la page 12 du Rapport annuel 2007 de la société.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la Banque PC a respectivement titrisé des créances sur cartes de crédit de néant et de néant (85 millions de dollars et 125 millions de dollars, respectivement, en 2007), en raison de la vente d'une partie des droits rattachés à ces créances à une fiducie indépendante. En 2007, la titrisation avait donné lieu à une perte minime, compte tenu des hypothèses présentées à la note 10 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007, compris dans le Rapport annuel 2007 de la société. Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de celle-ci et il est aussi appuyé par la société au moyen d'une lettre de garantie de 89 millions de dollars (80 millions de dollars en 2007) sur une tranche du montant titrisé.

Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement Les sorties nettes liées aux activités de financement pour le deuxième trimestre de 2008 se chiffrent à 139 millions de dollars, comparativement à 323 millions de dollars en 2007. Au cours du deuxième trimestre de 2008, la variation des flux de trésorerie liés aux effets de commerce représente des rentrées nettes de 266 millions de dollars (en raison de la réduction des effets de commerce), celle des flux de trésorerie liés au remboursement de la dette à long terme représente des sorties nettes de 389 millions de dollars, celle des flux de trésorerie liés à l'émission de la dette à long terme correspond à des rentrées nettes de 280 millions de dollars, et celle des flux de trésorerie liés à la dette à court terme constitue des rentrées nettes de 70 millions de dollars (en raison de l'accroissement de la dette à court terme), comme décrit ci-après. Pour les deux premiers trimestres écoulés, les rentrées nettes liées aux activités de financement se chiffrent à 207 millions de dollars, contre des sorties nettes de 180 millions de dollars en 2007. Au cours des deux premiers trimestres de 2008, la variation des flux de trésorerie liés aux effets de commerce représente des sorties nettes de 253 millions de dollars, celle des flux de trésorerie liés au remboursement de la dette à long terme représente des sorties nettes de 391 millions de dollars, celle des flux de trésorerie liés à l'émission de la dette à long terme constitue des rentrées nettes de 278 millions de dollars, et celle des flux de trésorerie liés à la dette à court terme représente des rentrées nettes de 798 millions de dollars.

Au premier trimestre de 2008, la société avait conclu une facilité de crédit engagée de 5 ans d'un montant de 800 millions de dollars, consentie par un consortium bancaire et comportant certaines clauses restrictives financières. Cette facilité constitue la principale source de financement à court terme de la société et permet à celle-ci d'effectuer des emprunts portant intérêt à des taux variables à court terme, pour une durée pouvant atteindre 180 jours. Cette facilité a remplacé une facilité de crédit engagée à 364 jours de 500 millions de dollars, qui ne faisait l'objet d'aucune clause restrictive financière et permettait à la société d'effectuer des emprunts portant intérêt à des taux variables à court terme, pour une durée pouvant atteindre 180 jours. Au 14 juin 2008, 798 millions de dollars avaient été prélevés sur cette nouvelle facilité de crédit engagée de 5 ans.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a contracté un financement par emprunt en émettant pour 300 millions de dollars US de billets non garantis à taux fixe dans le cadre d'un placement privé, financement qui est soumis à certaines clauses restrictives financières. Les billets ont été émis en deux tranches égales de 150 millions de dollars US chacune, dont les échéances respectives correspondent à 5 ans et à 7 ans, et les taux d'intérêt respectifs, à 6,48 % et à 6,86 %. La société a conclu deux swaps de devises à taux fixe pour gérer le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt américains. Ces swaps de devises ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie tel qu'il est indiqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. Le produit net tiré de l'émission des billets a servi au remboursement de la dette venue à échéance, notamment une partie des billets à moyen terme (« BMT ») à 6,00 % de 390 millions de dollars échus en juin 2008.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a déposé un prospectus préalable de base simplifié autorisant l'émission de débentures non garanties et d'actions privilégiées pour un montant maximal de un milliard de dollars. Au cours de cette même période, la société a lancé un appel public à l'épargne au Canada, par voie d'un supplément de prospectus au prospectus de base simplifié de 2008, visant l'émission de 9 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A, rachetables et convertibles, à dividendes cumulatifs, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un rendement annuel de 5,95 %. Le produit brut de l'émission s'élève à 225 millions de dollars. Après le deuxième trimestre, le placement s'est clôturé, et le produit net en découlant, soit 218 millions de dollars, s'est ajouté aux fonds généraux de la société. Les actions privilégiées sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « L.PR.A ». Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») leur a attribué la cote Pfd-3, avec perspective négative, tandis que Standard & Poor's (« S&P ») leur a donné la cote P-3 (élevée). Normalement, la société a obtenu son financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de BMT. Elle peut également refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance, y compris les BMT de 125 millions de dollars à 5,75 % qui arrivent à échéance en 2009, par l'émission de nouveaux BMT si les conditions du marché le permettent, ou elle peut envisager d'autres solutions.

Rapport de gestion

Au cours des deux premiers trimestres de 2008, les cotes attribuées aux BMT, aux autres billets et aux débentures de la société, y compris les effets de commerce, ont été revues à la baisse, deux fois par DBRS et une fois par S&P. Le tableau ci-dessous présente les cotes de solvabilité actuelles de la société.

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Effets de commerce	R-2 (médiane)	Négative	A-2	Négative
Billets à moyen terme	BBB	Négative	BBB	Négative
Actions privilégiées	Pfd-3	Négative	P-3 (élevée)	
Autres billets et débentures	BBB	Négative	BBB	Négative

Les agences de notation de crédit mentionnées ci-dessus établissent leurs cotes de solvabilité en se fondant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ces cotes sont prospectives et donnent une indication du risque que la société ne puisse pas remplir ses obligations à temps.

À la suite de l'abaissement par DBRS de la cote de solvabilité à court terme, la société a un accès limité aux effets de commerce. Toutefois, au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a obtenu un financement à court terme venant d'autres sources, principalement une facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars de 5 ans.

La capacité de la société à obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte davantage par d'autres abaissements de ses cotes de solvabilité, et si une détérioration du rendement et de la situation financière de la société devait survenir. De plus, les marchés du crédit et des capitaux sont exposés à des risques inhérents à l'échelle mondiale, qui réduiront peut-être l'accès qu'a la société à des fonds ainsi que sa capacité à financer ses obligations liées aux dettes à court et à long terme. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie, en surveillant activement les conditions du marché et en diversifiant les sources de financement et les échéances. La société emploie également des stratégies de gestion des risques, qui comprennent des plans d'urgence en matière de liquidités.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle peut racheter, à la Bourse de Toronto, ou conclure des dérivés sur capitaux propres en vue de racheter, jusqu'à 13 708 678 actions ordinaires de la société, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment du rachat. La société n'a racheté aucune action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des deux premiers trimestres de 2008 ni au cours de l'exercice 2007.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ Pour le deuxième trimestre de 2008, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 141 millions de dollars, comparativement à 346 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2007. Cette variation est principalement attribuable à une baisse de 216 millions de dollars des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement, en raison des variations des flux de trésorerie liés aux stocks, aux débiteurs et aux charges de restructuration et autres charges, ces facteurs étant partiellement annulés par une augmentation du bénéfice net et une baisse de 44 millions de dollars des dépenses en immobilisations en regard du deuxième trimestre de 2007. Pour les deux premiers trimestres de 2008, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ correspondent à un montant négatif de 352 millions de dollars, comparativement à un montant négatif de 50 millions de dollars en 2007. Cette variation est principalement attribuable à une baisse de 241 millions de dollars des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement, en raison des variations des flux de trésorerie liés aux stocks, aux débiteurs et aux charges de restructuration et autres charges, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une augmentation du bénéfice net et une baisse de 24 millions de dollars des dépenses en immobilisations.

Fiducies de financement indépendantes

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes, mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement des équipements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne.

Au premier trimestre de 2008, la société avait été avisée qu'un événement entraînant la résiliation de l'entente relative à la fiducie de financement indépendante à l'intention des franchisés indépendants de la société avait eu lieu du fait que DBRS avait abaissé la cote de solvabilité à long terme de la société pour la faire passer de A (faible) à BBB (élevée). En raison de cet événement, au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a conclu, pour la fiducie, une autre entente de financement avec un consortium bancaire sous forme d'une facilité de crédit engagée de 475 millions de dollars, renouvelable après 364 jours.

L'encours du total des prêts octroyés aux franchisés indépendants de la société à la clôture du deuxième trimestre de 2008 était de 383 millions de dollars (417 millions de dollars en 2007), y compris des prêts de 159 millions de dollars exigibles des EDDV consolidées par la société (154 millions de dollars en 2007). Selon une formule, la société a accepté de rehausser le crédit sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante pour environ 15 % (10 % en 2007) de l'encours du capital des prêts, quel que soit le moment, soit 66 millions de dollars (44 millions de dollars en 2007) à la clôture du deuxième trimestre de 2008. Aucun montant n'a été prélevé sur la lettre de garantie. Le rehaussement du crédit permet à la fiducie d'offrir des modalités de financement avantageuses aux franchisés indépendants de la société. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations au moyen d'un contrat de garantie générale. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de garantie. Cette nouvelle source de financement entraînera des coûts de financement plus élevés pour les franchisés, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats d'exploitation. La nouvelle structure de financement a été examinée, et la société a déterminé qu'il n'y avait pas d'incidences importantes relatives à la consolidation des EDDV.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et sont présentées en dollars canadiens. Chacun des trimestres présenté compte 12 semaines, à l'exception du troisième trimestre, qui en compte 16.

Sommaire des résultats trimestriels

(non vérifié)

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2008	2007	2008	2007	2007	2006	2007	2006
(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Chiffre d'affaires	7 037 \$	6 933 \$	6 527 \$	6 347 \$	6 967 \$	6 784 \$	9 137 \$	9 010 \$
Bénéfice net (perte)	140 \$	119 \$	62 \$	54 \$	40 \$	(756) \$	117 \$	203 \$
Bénéfice net (perte) par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,51 \$	0,43 \$	0,23 \$	0,20 \$	0,14 \$	(2,76) \$	0,43 \$	0,74 \$
Dilué(e) (en dollars)	0,51 \$	0,43 \$	0,23 \$	0,20 \$	0,14 \$	(2,76) \$	0,43 \$	0,74 \$

La croissance du chiffre d'affaires s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre de 2008 comparativement à celui de 2007. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables pour le deuxième trimestre de 2008 a été de 0,7 %. La croissance du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires des magasins comparables du deuxième trimestre de 2008 a été défavorablement touchée par le moment des célébrations de Pâques, survenues deux semaines plus tôt en 2008, décalant le chiffre d'affaires pour ces fêtes au premier trimestre de 2008, et non au deuxième trimestre comme ce fut le cas en 2007. En raison de ce décalage, la croissance du chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2008 a été réduite d'environ 0,7 %. Le chiffre d'affaires a augmenté au cours de chaque trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Les fluctuations du bénéfice net trimestriel reflètent l'incidence de certaines charges spécifiques, notamment les charges de restructuration et les autres charges, l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes, la constatation au quatrième trimestre de 2006 d'une charge de 68 millions de dollars découlant de la liquidation de stocks, et une charge hors caisse au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006. Le bénéfice a subi une compression en raison de l'abaissement du prix de détail, particulièrement aux premier et deuxième trimestres de 2008 et aux troisième et quatrième trimestres de 2007.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière produite est fiable et que l'établissement des états financiers à des fins externes est conforme aux PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au cours de la période de 12 semaines terminée le 14 juin 2008 qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

Poursuites

Au cours du premier trimestre de 2007, la société a été l'un des 17 défendeurs à recevoir signification d'une poursuite déposée auprès de la Cour supérieure de l'Ontario et intentée par certains bénéficiaires d'un régime de retraite interentreprises auquel les salariés et quelques-uns des franchisés de la société participent. Dans leur réclamation contre leur employeur respectif et les fiduciaires du régime de retraite interentreprises, les demandeurs allèguent que les actifs dudit régime ont été mal gérés et ils réclament, entre autres, des dommages-intérêts de un milliard de dollars. La cause représente tous les bénéficiaires du régime. Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a reçu la confirmation que la poursuite intentée contre elle a été rejetée. La poursuite intentée aux fiduciaires est cependant maintenue, et l'un des fiduciaires, qui est un dirigeant de la société, pourrait avoir le droit de recevoir une indemnisation de la société.

Outre la réclamation susmentionnée, la société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites est incertain. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites auront une incidence importante, de façon individuelle ou collective, sur ses activités.

Normes comptables adoptées en 2008

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1535 établit des directives à l'égard de la présentation d'information sur le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. La norme prévoit la fourniture accrue d'informations en ce qui concerne les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que la fourniture d'informations quantitatives sur ce que l'entité considère comme du capital. Les nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 14 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. L'adoption du chapitre 1535 n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société.

Les chapitres 3862 et 3863 ont remplacé le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend les normes à l'égard de la présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et il fournit des directives supplémentaires quant au classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, sous la rubrique du passif et des capitaux propres. Les nouvelles informations sont fournies aux notes 16 et 18 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. La présentation de l'information comparative sur la nature et la gravité des risques découlant des instruments financiers n'est pas requise durant l'exercice au cours duquel l'adoption du chapitre 3862 a lieu. L'adoption des chapitres 3862 et 3863 n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société.

Stocks Au cours du premier trimestre de 2008, la société a également adopté le chapitre 3031, « Stocks », qui a remplacé le chapitre 3030 portant le même titre. Le chapitre 3031 établit des directives sur la détermination des coûts et exige que les stocks soient évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les coûts tels que les coûts de stockage et les frais généraux et administratifs qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont précisément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. La reprise d'anciens montants de dépréciation à la valeur nette de réalisation en cas d'une augmentation ultérieure de la valeur des stocks est maintenant requise. Le coût des stocks doit se fonder sur la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Les méthodes d'évaluation du coût

des stocks, telles que la méthode du prix de détail, peuvent être utilisées pour des raisons pratiques si ces méthodes donnent des résultats proches du coût. La nouvelle norme exige également d'autres informations à fournir, notamment les conventions comptables adoptées pour évaluer les stocks, la valeur comptable des stocks, le montant des stocks passé en charges au cours de la période, le montant de toute dépréciation et le montant de toute reprise de dépréciation comptabilisée en réduction du montant des stocks passé en charges.

Lors de la mise en application du chapitre 3031, une réduction du solde d'ouverture des stocks de 65 millions de dollars, une augmentation des impôts à recouvrer de 24 millions de dollars et une baisse de 41 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis ont été comptabilisées au bilan consolidé par suite de l'application d'une méthode uniforme à tous les stocks de la société dont la nature et l'utilisation sont semblables pour en déterminer le coût. Pour de plus amples détails au sujet des changements d'ordre comptable effectués et de leurs retombées, se reporter aux notes 2 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Normes comptables futures

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'ICCA a publié un supplément au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et à la NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage ». Il a aussi publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a enlevé le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement » et a modifié l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », (« CPN-27 », qui ne s'appliquent pas aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications fournissent un encadrement pour la constatation d'actifs incorporels mis au point à l'interne, y compris les actifs conçus dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis séparément ou mis au point à l'interne. Les modifications sont applicables aux états financiers annuels et intermédiaires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, et la société les mettra donc en application durant le premier trimestre de 2009 rétroactivement, avec retraitement des résultats des périodes comparatives pour l'exercice en cours et l'exercice antérieur. La société en est encore à évaluer l'incidence éventuelle de leur application sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière (« IFRS ») Le Conseil des normes comptables du Canada exigera de toutes les sociétés ouvertes qu'elles appliquent les IFRS aux états financiers annuels et intermédiaires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice précédent. La société ne suivra plus les PCGR du Canada et adoptera les IFRS à compter du premier trimestre de 2011, auquel moment elle établira l'information financière tant courante que comparative conformément aux IFRS. La société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur l'information financière, les processus d'entreprise et les systèmes d'information. Elle a effectué une évaluation de cette incidence et elle a pratiquement terminé la planification de la phase d'évaluation initiale du projet d'adoption des IFRS. La société continuera d'investir dans de la formation et les ressources durant la période de transition afin de favoriser une conversion dans le délai prévu.

Perspectives¹⁾

D'ici la fin de l'exercice, la société s'efforcera de créer les conditions idéales pour rentabiliser les ventes tout en continuant à accroître la valeur pour les clients. La réduction des coûts et l'efficacité opérationnelle seront une fois de plus ciblées par la société, car les marges continueront vraisemblablement à subir de la pression.

Information supplémentaire

L'information supplémentaire sur la société a été transmise par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elle peut être consultée en ligne à l'adresse www.sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque *le Choix du Président*, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société présente ses résultats financiers selon les PCGR du Canada. Elle a toujours inclus certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux PCGR dans ses rapports trimestriels et annuels. Au cours du dernier exercice, la société a examiné ses pratiques en matière de présentation des mesures financières non conformes aux PCGR. Elle a considéré la présentation distincte de ces mesures, en tenant compte de l'analyse des résultats d'exploitation fournie dans le rapport de gestion et de l'incidence d'événements donnés sur ces résultats d'exploitation, ainsi que des pratiques des sociétés homologues au sein du secteur et des meilleures pratiques.

À la lumière de cet examen, la société a décidé qu'à partir du premier trimestre de 2008, elle n'utilisera plus les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le chiffre d'affaires et la croissance du chiffre d'affaires excluant les ventes de produits du tabac et les EDDV, le bénéfice d'exploitation ajusté et la marge d'exploitation ajustée, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajustée, ainsi que le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté. La société continuera de présenter une analyse de l'incidence d'éléments donnés individuels qui sont importants aux fins de la compréhension de ses activités poursuivies, y compris celles liées au chiffre d'affaires, au bénéfice d'exploitation et au bénéfice de base par action ordinaire.

La société continuera d'utiliser les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le rendement de l'actif total moyen et les flux de trésorerie disponibles. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs, pour évaluer le rendement financier et la situation financière de la société, pour les raisons décrites ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR du Canada et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme des mesures remplaçant d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR du Canada.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit rapproche le bénéfice avant la participation sans contrôle, les impôts sur le bénéfice, les intérêts débiteurs et l'amortissement (« BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation, lequel est rapproché du bénéfice net établi conformément aux PCGR du Canada et présenté dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats et dans le tableau suivant pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par le chiffre d'affaires.

(en millions de dollars)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Bénéfice net	140 \$	119 \$	202 \$	173 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Participation sans contrôle	2	(3)	1	(5)
Impôts sur le bénéfice	61	44	97	67
Intérêts débiteurs	60	58	118	117
Bénéfice d'exploitation	263	218	418	352
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissement	135	138	271	274
BAIIA	398 \$	356 \$	689 \$	626 \$

Dettes nettes Le tableau ci-dessous rapproche la dette nette utilisée dans le calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 14 juin 2008 et au 16 juin 2007. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de sa dette à long terme et de sa dette à court terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs, et elle estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars)	2008	2007
Dettes bancaires	55 \$	98 \$
Effets de commerce	-	482
Dettes à court terme	798	-
Tranche à moins de un an de la dette à long terme	165	434
Dettes à long terme	4 033	3 860
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	345	441
Placements à court terme	296	111
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	352	329
Dettes nettes	4 058 \$	3 993 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau ci-dessous rapproche les flux de trésorerie disponibles et les sorties nettes liées aux activités d'exploitation conformes aux PCGR du Canada présentées dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des flux de trésorerie pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007. La société calcule les flux de trésorerie disponibles comme étant des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations et les dividendes. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles sont une mesure utile de la variation de la trésorerie disponible aux fins de ses exigences de financement supplémentaires.

(en millions de dollars)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	285 \$	534 \$	(37) \$	289 \$
Moins : Acquisitions d'immobilisations	87	131	200	224
Dividendes	57	57	115	115
Flux de trésorerie disponibles	141 \$	346 \$	(352) \$	(50) \$

Total de l'actif Le tableau ci-dessous rapproche le total de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de l'actif total moyen et le total de l'actif conforme aux PCGR du Canada présenté dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 14 juin 2008 et au 16 juin 2007. La société estime que le ratio du rendement de l'actif total moyen est utile pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation et, par conséquent, ne tient pas compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme ni des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs dans le total de l'actif utilisé dans ce ratio. Le rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle correspond au bénéfice d'exploitation cumulé des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif total moyen, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs.

(en millions de dollars)	2008	2007
Total de l'actif	13 641 \$	13 256 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	345	441
Placements à court terme	296	111
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	352	329
Total de l'actif	12 648 \$	12 375 \$

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Chiffre d'affaires	7 037 \$	6 933 \$	13 564 \$	13 280 \$
Charges d'exploitation				
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	6 638	6 504	12 871	12 492
Amortissement	135	138	271	274
Charges de restructuration (note 3)	1	73	4	162
	6 774	6 715	13 146	12 928
Bénéfice d'exploitation	263	218	418	352
Intérêts débiteurs (note 4)	60	58	118	117
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle	203	160	300	235
Impôts sur le bénéfice (note 5)	61	44	97	67
Bénéfice net avant la participation sans contrôle	142	116	203	168
Participation sans contrôle	2	(3)	1	(5)
Bénéfice net	140 \$	119 \$	202 \$	173 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6) de base et dilué	0,51 \$	0,43 \$	0,74 \$	0,63 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Capital-actions ordinaire au début et à la fin de la période	1 196 \$	1 196 \$
Bénéfices non répartis au début de la période	4 330 \$	4 245 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	(41)	(15)
Bénéfice net	202	173
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,42 \$ (0,42 \$ en 2007)	(115)	(115)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	4 376 \$	4 288 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	19 \$	– \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	–	16
Autres éléments du résultat étendu	(12)	(4)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période (note 15)	7 \$	12 \$
Total des capitaux propres	5 579 \$	5 496 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007

(en millions de dollars)

	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Bénéfice net	140 \$	119 \$	202 \$	173 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice				
Gain net (perte) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	13	(26)	22	(29)
Reclassement dans le bénéfice net du gain (de la perte) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(13)	(2)	(1)	(13)
	–	(28)	21	(42)
(Perte) gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	21	(15)	25
Reclassement dans le bénéfice net (du gain) de la perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5)	2	(18)	13
	(11)	23	(33)	38
Autres éléments du résultat étendu	(11)	(5)	(12)	(4)
Total du résultat étendu	129 \$	114 \$	190 \$	169 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	Au 14 juin 2008 (non vérifié)	Au 16 juin 2007 (non vérifié)	Au 29 décembre 2007 (vérifié)
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (notes 7 et 20)	345 \$	441 \$	430 \$
Placements à court terme (note 20)	296	111	225
Débiteurs (notes 8 et 9)	891	623	885
Stocks (notes 2 et 10)	2 019	1 866	2 032
Impôts sur le bénéfice	135	97	111
Impôts futurs	50	107	56
Charges payées d'avance et autres actifs	58	69	32
Total de l'actif à court terme	3 794	3 314	3 771
Immobilisations	7 898	8 051	7 953
Écart d'acquisition	807	805	806
Autres actifs (note 20)	1 142	1 086	1 144
Total de l'actif	13 641 \$	13 256 \$	13 674 \$
Passif			
Passif à court terme			
Dette bancaire	55 \$	98 \$	3 \$
Effets de commerce	-	482	418
Dette à court terme (note 12)	798	-	-
Créditeurs et charges à payer	2 360	2 296	2 769
Tranche à moins de un an de la dette à long terme (note 13)	165	434	432
Total du passif à court terme	3 378	3 310	3 622
Dette à long terme (note 13)	4 033	3 860	3 852
Impôts futurs	164	226	180
Autres passifs	471	356	459
Participation sans contrôle	16	8	16
Total du passif	8 062	7 760	8 129
Capitaux propres			
Capital-actions ordinaire (note 14)	1 196	1 196	1 196
Bénéfices non répartis	4 376	4 288	4 330
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	7	12	19
Total des capitaux propres	5 579	5 496	5 545
Total du passif et des capitaux propres	13 641 \$	13 256 \$	13 674 \$

Éventualités, engagements et garanties (note 19)

Événements postérieurs à la date du bilan (note 21)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007

(en millions de dollars)

	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net avant la participation sans contrôle	142 \$	116 \$	203 \$	168 \$
Amortissement	135	138	271	274
Charges de restructuration (note 3)	1	73	4	162
Impôts futurs	1	(6)	(8)	(25)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(11)	205	(571)	(330)
Autres	17	8	64	40
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	285	534	(37)	289
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(87)	(131)	(200)	(224)
Placements à court terme	(250)	153	(61)	(13)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	3	12	13	19
Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 8)	(42)	(52)	32	92
Placements dans des franchises et autres créances	(1)	9	(19)	3
Autres	5	(41)	(36)	(71)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(372)	(50)	(271)	(194)
Activités de financement				
Dette bancaire	(42)	1	52	97
Effets de commerce	(8)	(274)	(418)	(165)
Dette à court terme (note 12)	70	-	798	-
Dette à long terme (note 13)				
Émise	296	16	301	23
Remboursée	(398)	(9)	(411)	(20)
Dividendes	(57)	(57)	(115)	(115)
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement	(139)	(323)	207	(180)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3)	(42)	16	(42)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(229)	119	(85)	(127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	574	322	430	568
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	345 \$	441 \$	345 \$	441 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Note 1. Résumé des principes comptables importants

Règles de présentation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les mêmes conventions et méthodes comptables que celles qui ont été employées dans l'établissement des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007 (le « rapport annuel »), à l'exception de ce qui est indiqué dans la note 2. Conformément aux PCGR du Canada, des informations additionnelles sont requises dans les états financiers annuels; les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2007 de Les Compagnies Loblaw limitée.

Règles de consolidation Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, collectivement appelées la « société » ou « Loblaw ». La participation de la société dans le capital-actions avec droit de vote des filiales est de 100 %.

La société consolide également les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »), conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities) », (« NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), sur lesquelles le contrôle de Loblaw s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Aux termes de la NOC-15, s'entend d'une entité à détenteurs de droits variables soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours ainsi que des activités qui pourraient être entreprises à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition, aux impôts sur le bénéfice, à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales ainsi qu'aux immobilisations et aux avantages sociaux futurs, reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et tout changement dans ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Normes comptables futures

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'ICCA a publié un supplément au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » et à la NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage », et a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », (« chapitre 3064 »), dans le *Manuel de l'ICCA*, afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », (« CPN-27 »), qui ne s'appliquent pas aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications fournissent un encadrement pour la constatation d'actifs incorporels mis au point à l'interne, y compris les actifs conçus dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis séparément ou mis au point à l'interne. Les modifications sont applicables aux états financiers annuels et intermédiaires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la société appliquera ces modifications au premier trimestre de 2009 rétroactivement avec retraitement des résultats de la période visée et de la période précédente. La société en est encore à évaluer l'incidence éventuelle de leur application sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière (« IFRS ») Le Conseil des normes comptables exigera que toutes les sociétés ouvertes adoptent les IFRS aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations comparatives pour l'exercice précédent. La société passera des PCGR du Canada aux IFRS durant le premier trimestre de 2011 au moment où elle établira l'information financière tant courante que comparative en se conformant aux IFRS. La société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur l'information financière, les processus d'entreprise et les systèmes d'information. La société a fini l'évaluation de cette incidence et a en grande partie terminé ses activités de planification de la phase d'évaluation initiale du projet de mise en application. La société continuera d'investir dans de la formation et des ressources durant la période de transition afin de favoriser une conversion adéquate.

Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables

Normes comptables mises en œuvre en 2008

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », (« chapitre 1535 »), le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », (« chapitre 3862 »), et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », (chapitre 3863 »).

Le chapitre 1535 établit des directives à l'égard de la présentation de l'information concernant le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. La norme prévoit la fourniture accrue d'informations en ce qui concerne i) les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital d'une société, ii) des données quantitatives sur ce que la société considère comme du capital, et iii) la question à savoir si la société s'est conformée aux obligations externes relatives au capital; si elle ne l'a pas fait, les conséquences de cette non-conformité. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour les nouvelles informations à fournir. L'adoption du chapitre 1535 n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la société ni sur sa situation financière.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers tels que le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché, et les méthodes utilisées pour repérer, surveiller et gérer ces risques. Le chapitre 3863 reprend les normes à l'égard de la présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et il fournit des directives supplémentaires quant au classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, sous la rubrique du passif ou des capitaux propres. Il y a lieu de se reporter aux notes 16 et 18 pour les nouvelles informations à fournir. L'information comparative ayant trait à la nature et à l'étendue des risques découlant d'instruments financiers n'est pas requise au cours de l'exercice pendant lequel le chapitre 3862 a été adopté. L'adoption des chapitres 3862 et 3863 n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la société, ni sur sa situation financière.

Stocks Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté le chapitre 3031, « Stocks », (le « chapitre 3031 ») qui a été publié par l'ICCA en juin 2007 et remplace le chapitre 3030 portant le même intitulé. Le chapitre 3031 prescrit l'évaluation des stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le plus faible des deux montants. Les coûts tels que les coûts de stockage et les frais généraux et administratifs qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont précisément exclus du coût des stocks et sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés. La reprise de montants de dépréciation à la valeur de réalisation nette en présence d'une augmentation subséquente de la valeur des stocks est maintenant requise. Le coût des stocks doit se fonder sur la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Les méthodes d'évaluation du coût des stocks, telles que la méthode du prix de détail, peuvent être utilisées pour des raisons pratiques si ces méthodes donnent des résultats proches du coût. La nouvelle norme exige également d'autres informations à fournir, notamment les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, la valeur comptable des stocks, le montant des stocks passé en charges au cours de la période, le montant de toute dépréciation et le montant de toute reprise de dépréciation comptabilisée en réduction du montant des stocks passé en charges.

Les stocks de marchandise sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts comme les frais de transport, qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les stocks saisonniers de marchandise générale et les stocks du centre de distribution sont évalués au coût moyen pondéré. La société utilise la méthode du prix de détail pour évaluer le coût de certains stocks des magasins de détail. La société calcule la valeur de réalisation nette estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks, compte tenu des fluctuations saisonnières du prix au détail, les coûts estimatifs nécessaires pour

procéder à la vente. La valeur des stocks est ramenée à la valeur de réalisation nette lorsque la société estime que le coût des stocks ne pourra être recouvré, en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Lorsque les circonstances qui sont à l'origine de la réduction de valeur des stocks n'existent plus, ou lorsque des signes clairs indiquent une hausse du prix de vente au détail, la réduction de valeur précédemment inscrite est inversée. Les coûts de stockage, les frais généraux et administratifs indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les ajustements de transition qui découlent de la mise en application du chapitre 3031 sont constatés dans le solde d'ouverture des bénéfiques non répartis pour 2008; les chiffres des périodes précédentes n'ont pas été retraités. Au moment de l'adoption des nouvelles exigences, la société a enregistré au bilan consolidé une baisse de 65 \$ du solde d'ouverture des stocks, une hausse de 24 \$ des impôts à recouvrer et une baisse de 41 \$ du solde d'ouverture des bénéfiques non répartis, découlant de l'application d'une formule de coûts identique à tous les stocks de nature et d'usage semblables pour la société.

Outre les conventions comptables adoptées pour évaluer les stocks, le chapitre 3031 exige également d'autres informations à fournir. Pour des renseignements sur le montant des stocks de marchandises inscrit à titre de charge pour la période, le montant des stocks dont la valeur a été réduite et est inférieure au coût, ainsi que le montant de l'inversion des réductions de valeur précédemment constatées, il y a lieu de se reporter à la note 10.

Normes comptables mises en œuvre en 2007

Le 31 décembre 2006, la société a adopté les recommandations contenues dans les chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA* : le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures », le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », et le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces normes ont été appliquées sans retraitement des données des périodes antérieures. Tous les ajustements de transition découlant de ces nouvelles normes ont donné lieu à une diminution des bénéfiques non répartis, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la participation sans contrôle de 15 millions de dollars, ainsi qu'à une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la participation sans contrôle de 16 millions de dollars en 2007, comme il est décrit de façon plus complète à la note 2 des états financiers consolidés annuels vérifiés de l'exercice terminé le 29 décembre 2007.

Note 3. Charges de restructuration

Projet Simplifier

Au cours de 2007, la société a approuvé et annoncé la restructuration des activités de mise en marché et d'exploitation en magasin afin de rationaliser ces fonctions, et ce, conformément au Projet Simplifier. Au deuxième trimestre de 2008, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de néant (70 \$ en 2007) liés à ce plan. La charge cumulative de 3 \$ (145 \$ en 2007) comprend une tranche de 2 \$ (110 \$ en 2007) ayant trait aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi de salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 1 \$ (35 \$ en 2007), principalement liés à la consultation, lesquels sont directement liés à la restructuration. Les paiements en espèces effectués au deuxième trimestre de 2008 se sont élevés à 13 \$ (46 \$ en 2007) et à 30 \$ (76 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres. À la fin du deuxième trimestre de 2008, un passif résiduel de 7 \$ (62 \$ en 2007) relatif à ce projet a été inscrit aux bilans consolidés.

Activités en magasin

En 2007, la société a terminé la restructuration de ses activités en magasin précédemment annoncée. Au deuxième trimestre de 2008, la société a constaté un montant de néant (charge de 2 \$ en 2007), mais a constaté des produits de 1 \$ (charge de 16 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres. Les paiements en espèces effectués au deuxième trimestre de 2008 se sont établis à 1 \$ (9 \$ en 2007) et à 1 \$ (18 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres. À la fin du deuxième trimestre de 2008, un passif résiduel de 2 \$ (7 \$ en 2007) relatif à ce projet a été inscrit aux bilans consolidés.

Réseau d'approvisionnement

En 2005, la société a approuvé un vaste plan de restructuration de son réseau d'approvisionnement à l'échelle nationale. La restructuration devrait être terminée en 2009 et le total des coûts y afférents est évalué à environ 90 \$. De cette somme, environ 57 \$ ont trait aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des prestations de départ et des coûts supplémentaires découlant de régimes de retraite liés à la cessation d'emploi de salariés, 13 \$ sont imputables à la dépréciation d'immobilisations et à l'amortissement accéléré

des actifs inhérents à la restructuration et 20 \$ sont attribuables à la fermeture des installations et d'autres coûts directement liés au plan de restructuration. Au deuxième trimestre de 2008, la société a constaté des coûts de restructuration de 1 \$ (1 \$ en 2007) et de 2 \$ (1 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres découlant de ce plan, coût qui sont constitués de prestations de cessation d'emploi résultant de départs forcés prévus de 2 \$ (néant en 2007) et des coûts de fermeture des installations et autres coûts de néant (1 \$ en 2007). À la fin du deuxième trimestre de 2008, des coûts estimatifs de 9 \$ devaient encore être engagés et seront constatés à mesure que les critères appropriés sont réunis. Les paiements en espèces effectués au deuxième trimestre de 2008 se sont établis à 7 \$ (3 \$ en 2007) et à 8 \$ (4 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres. À la fin du deuxième trimestre de 2008, un passif résiduel de 27 \$ (26 \$ en 2007) relatif à ce projet a été inscrit aux bilans consolidés.

Note 4. Intérêts débiteurs

(en millions de dollars)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	65 \$	66 \$	131 \$	132 \$
Intérêts (créditeurs) débiteurs sur les instruments financiers dérivés	(2)	2	(3)	5
Intérêts débiteurs (créditeurs) nets à court terme	3	(1)	4	(1)
Intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie	(2)	(4)	(5)	(8)
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(4)	(5)	(9)	(11)
Intérêts débiteurs	60 \$	58 \$	118 \$	117 \$

Au cours du deuxième trimestre de 2008, des intérêts débiteurs nets de 65 \$ et de 126 \$ pour les deux premiers trimestres ont été constatés à l'égard des actifs et passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Le montant des intérêts versés au deuxième trimestre de 2008 s'est élevé à 102 \$ (107 \$ en 2007), et le montant des intérêts reçus s'est élevé à 23 \$ (31 \$ en 2007). Pour les deux premiers trimestres de 2008, le montant des intérêts versés s'est élevé à 205 \$ (202 \$ en 2007) et le montant des intérêts reçus s'est élevé à 68 \$ (62 \$ en 2007).

Note 5. Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 30,1 % (27,5 % en 2007) pour le deuxième trimestre de 2008 et à 32,3 % (28,5 % en 2007) pour les deux premiers trimestres de 2008. Les augmentations du taux d'imposition effectif s'expliquent essentiellement par une hausse des charges relatives à des questions fiscales et à une variation dans les proportions du bénéfice imposable gagné dans des compétences fiscales où le taux d'imposition est différent, variation qui a été contrebalancée par les taux d'imposition plus faibles prévus par la loi au palier fédéral et dans certaines provinces au Canada, par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2007.

Le montant net des impôts sur le bénéfice payé s'est établi à 21 \$ (60 \$ en 2007) au deuxième trimestre et à 105 \$ (127 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres de 2008.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Bénéfice net (en millions de dollars)	140 \$	119 \$	202 \$	173 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	274,2	274,2	274,2	274,2
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	274,2	274,2	274,2	274,2
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)	0,51 \$	0,43 \$	0,74 \$	0,63 \$

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société à la fin du deuxième trimestre n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. En conséquence, pour le deuxième trimestre de 2008, 5 066 041 options sur actions (3 364 638 en 2007) assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 52,71 \$ l'action ordinaire (61,30 \$ en 2007) ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau suivant présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 14 juin 2008, au 16 juin 2007 et au 29 décembre 2007 :

	2008 (au 14 juin 2008)	2007 (au 16 juin 2007)	2007 (au 29 décembre 2007)
Trésorerie	55 \$	30 \$	61 \$
Équivalents de trésorerie - placements à court terme échéant dans un délai d'au plus de 90 jours :			
Dépôts à terme bancaires	8	1	77
Bons du Trésor	84	142	109
Titres de créance du gouvernement	93	120	59
Effets de commerce de sociétés	105	81	124
Effets de commerce bancaires adossés à des actifs	-	67	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	345 \$	441 \$	430 \$

La société a constaté des gains de change non réalisés de 9 \$ (perte de 79 \$ en 2007) et de 42 \$ (perte de 79 \$ en 2007) respectivement pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2008, par suite de la conversion de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie, de ses placements à court terme et de ses dépôts de garantie qui sont inclus dans les autres actifs, libellés en dollars américains, dont une perte de 3 \$ (42 \$ en 2007) et un gain de 16 \$ (perte de 42 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres de 2008 qui avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. Le gain ou la perte découlant de la conversion de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie qui sont inclus dans les autres actifs est en partie compensé par la constatation dans le bénéfice d'exploitation et le cumul des autres éléments du résultat étendu d'un gain ou d'une perte de change non réalisé sur les swaps de devises.

Note 8. Débiteurs

La Banque le *Choix du Président* (« Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, a titrisé des créances sur carte de crédit de néant (85 \$ en 2007) au cours du deuxième trimestre de 2008 et de néant (125 \$ en 2007) pour les deux premiers trimestres de 2008, par la vente d'une partie des droits dans ces créances à une fiducie indépendante. La titrisation a donné lieu à une perte nette minime en 2007, compte tenu des hypothèses présentées à la note 10 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 29 décembre 2007. Les droits que possède la fiducie indépendante sur les actifs de la Banque PC se limitent aux droits que la Banque PC a conservés dans ces créances et ils sont de plus soutenus par la société par une lettre de garantie de 89 \$ (80 \$ en 2007) portant sur une tranche du montant titrisé. Les autres débiteurs se composent essentiellement de créances de franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants.

(en millions de dollars)	2008 (au 14 juin 2008)	2007 (au 16 juin 2007)	2007 (au 29 décembre 2007)
Créances sur cartes de crédit	1 980 \$	1 599 \$	2 023 \$
Montant titrisé	(1 475)	(1 375)	(1 475)
Créances sur cartes de crédit, montant net	505	224	548
Autres débiteurs	386	399	337
Débiteurs	891 \$	623 \$	885 \$

Les créances sur cartes de crédit qui étaient en souffrance au 14 juin 2008, d'un montant de 10 \$, ne sont pas classées comme douteuses étant donné qu'elles sont en souffrance depuis moins de 90 jours et que la plupart de ces créances devraient vraisemblablement être réglées. Tout solde sur créances sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours ou dont le recouvrement est considéré comme douteux est radié. La concentration du risque de crédit au titre des débiteurs est limitée étant donné la diversité de la clientèle de la société. Le risque de crédit sur les créances sur cartes de crédit est géré de la manière décrite à la note 22 du rapport annuel de 2007 de la société. Les autres débiteurs qui sont en souffrance mais non encore douteux totalisaient 56 \$ au 14 juin 2008 dont une tranche d'un montant minimal était en souffrance depuis plus de 60 jours.

Note 9. Provisions pour créances

La société maintient la provision pour créances sur carte de crédit comptabilisée dans les bilans consolidés à un niveau qu'elle juge approprié pour absorber les pertes sur créances sur cartes de crédit. La provision pour perte sur créances sur cartes de crédit est inscrite dans les débiteurs, aux bilans consolidés. La provision pour créances des franchisés indépendants est inscrite aux bilans consolidés, dans les créditeurs et charges à payer. La provision pour les autres créances des magasins associés et indépendants est inscrite aux bilans consolidés, dans les débiteurs. Le tableau suivant présente l'évolution des provisions pour pertes de la société :

Créances sur cartes de crédit

(en millions de dollars)	2008 (12 semaines terminées le 14 juin 2008)	2007 (12 semaines terminées le 16 juin 2007)	2008 (24 semaines terminées le 14 juin 2008)	2007 (24 semaines terminées le 16 juin 2007)	2007 (52 semaines terminées le 29 décembre 2007)
Provision, au début de la période	(13) \$	(12) \$	(13) \$	(11) \$	(11) \$
Provision pour pertes	(10)	(2)	(12)	(5)	(11)
Recouvrements	(2)	(1)	(4)	(3)	(7)
Radiations	12	2	16	6	16
Provision, à la fin de la période	(13) \$	(13) \$	(13) \$	(13) \$	(13) \$

Autres débiteurs

(en millions de dollars)	2008 (12 semaines terminées le 14 juin 2008)	2007 (12 semaines terminées le 16 juin 2007)	2008 (24 semaines terminées le 24 juin 2008)	2007 (24 semaines terminées le 16 juin 2007)	2007 (52 semaines terminées le 29 décembre 2007)
Provision, au début de la période	(31) \$	(39) \$	(35) \$	(37) \$	(37) \$
Provision pour pertes	(19)	(27)	(27)	(43)	(79)
Recouvrements	-	-	-	-	-
Radiations	15	24	27	38	81
Provision, à la fin de la période	(35) \$	(42) \$	(35) \$	(42) \$	(35) \$

Note 10. Stocks

Le coût des stocks de marchandises constaté à titre de charge était de 5 453 \$ au cours du deuxième trimestre de 2008 et de 10 490 \$ pour les deux premiers trimestres. Le coût des stocks de marchandises constaté à titre de charge comprend un montant de 22 \$ et de 33 \$, respectivement pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2008, correspondant à la dévaluation des stocks afin de les ramener à la valeur de réalisation nette, cette dernière étant inférieure au coût. Aucune réduction de valeur des stocks précédemment comptabilisée n'a été contrepassée parce que les stocks n'étaient plus considérés comme vendus à un prix inférieur au coût.

Note 11. Avantages sociaux futurs

Le coût net total au titre des prestations de retraite de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'élevait à 38 \$ (40 \$ en 2007) et à 77 \$ (81 \$ en 2007) au cours du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2008, respectivement. Le total du coût net des régimes comprend les coûts au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 12. Dette à court terme

Au premier trimestre de 2008, la société a conclu une facilité de crédit engagée de 5 ans d'un montant de 800 \$, consentie par un consortium bancaire et qui contient certaines clauses restrictives financières (se reporter à la note 14). Cette facilité constitue la principale source de financement à court terme de la société et permet à celle-ci d'effectuer des emprunts portant intérêt selon des taux d'intérêt à court terme variables, pour une durée pouvant atteindre 180 jours. Cette facilité a remplacé une facilité de crédit engagée à 364 jours de 500 \$, qui ne faisait l'objet d'aucune clause restrictive financière et permettait à la société d'effectuer des emprunts portant intérêt selon des taux d'intérêt à court terme variables, pour une durée pouvant atteindre 180 jours. Au 14 juin 2008, 798 \$ avaient été prélevés sur cette nouvelle facilité de crédit engagée de 5 ans.

Note 13. Dette à long terme

Au deuxième trimestre de 2008, la société a émis 300 \$ US de billets non garantis à taux fixe dans le cadre d'un financement par placement privé soumis à certaines clauses restrictives financières (se reporter à la note 14). Les billets ont été émis en deux tranches de 150 \$ US comprenant des billets de 5 ans et de 7 ans à des taux d'intérêt de 6,48 % et de 6,86 % respectivement. La société a conclu deux swaps sur devises à taux fixe désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer le risque de change. La partie inefficace des gains et des pertes sur les dérivés désignés comme éléments d'une relation de couverture était négligeable. De plus amples renseignements relatifs aux politiques de la société sur les couvertures de flux de trésorerie se trouvent à la note 1 du rapport annuel de 2007 de la société.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, le billet à moyen terme à 6,00 % de 390 \$ est arrivé à échéance le 2 juin 2008 et a été remboursé.

Note 14. Gestion du capital

La société désigne par capital la dette nette et les capitaux propres. Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités suffisantes pour soutenir ses obligations financières et mettre en œuvre ses activités d'exploitation et ses plans stratégiques;
- être en mesure d'avoir accès à des capitaux pour soutenir l'expansion future des activités;
- réduire au minimum le coût de ses capitaux en tenant compte des conditions actuelles et futures du secteur, du marché ainsi que des risques d'ordre économique; et
- avoir recours à des sources de financement à court terme afin de gérer ses besoins en fonds de roulement et à des sources de financement à long terme pour soutenir la nature à long terme de ses immobilisations.

La société se sert des ratios suivants pour surveiller son capital :

	2008 (au 14 juin 2008)	2007 (au 16 juin 2007)	2007 (au 29 décembre 2007)
Ratio de couverture des intérêts	3,3:1	2,8:1	2,7:1
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	0,73:1	0,73:1	0,67:1

Le ratio de couverture des intérêts est calculé en divisant le bénéfice d'exploitation par les intérêts débiteurs, et en ajoutant les intérêts capitalisés au titre des immobilisations. Ce ratio est présenté pour les périodes de 24 semaines terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007, ainsi que pour la période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007. La société gère sa dette sur une base nette, tel qu'il est mentionné ci-après. Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres s'est maintenu sous 1:1, conformément à la directive interne de la société. Il est utile pour évaluer le niveau d'endettement. À l'occasion, la direction calcule ces ratios d'une autre façon pour qu'ils s'apparentent à la méthodologie des agences de cotation du crédit et d'autres participations au marché.

Dette

Le tableau qui suit présente en détail le calcul de la dette nette pris en compte dans le ratio de la dette nette sur les capitaux propres, pour les périodes terminées aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	2008 (au 14 juin 2008)	2007 (au 16 juin 2007)	2007 (au 29 décembre 2007)
Dette bancaire	55 \$	98 \$	3 \$
Effets de commerce	-	482	418
Dette à court terme	798	-	-
Tranche à moins de un an de la dette à long terme	165	434	432
Dette à long terme	4 033	3 860	3 852
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	345	441	430
Placements à court terme	296	111	225
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	352	329	322
Dette nette	4 058 \$	3 993 \$	3 728 \$

Les dépôts de garantie représentent des placements à court terme dans des titres gouvernementaux que Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, est tenue de placer auprès de contreparties à titre de garantie pour conclure et maintenir des swaps et des contrats à terme de capitaux propres. Le montant des dépôts de garantie requis variera essentiellement en raison de la volatilité de la valeur marchande des dérivés.

La société suit l'évolution de ses cotes de solvabilité dans le cadre de ses efforts en vue de maintenir son accès aux marchés des capitaux, pour ses besoins de liquidités. La capacité de la société à obtenir du financement auprès de sources externes sera peut-être limitée par de nouvelles révisions à la baisse de ses cotes de solvabilité, advenant que sa situation et son rendement financiers se détériorent. De plus, les marchés du crédit et des capitaux sont exposés à des risques inhérents à l'échelle mondiale, qui réduiront peut-être l'accès qu'a la société à des fonds ainsi que sa capacité à financer ses dettes à court et à long terme. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux adéquats de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie inclus dans les autres actifs, en suivant de près les conditions du marché et en diversifiant ses sources de capitaux et les échéances de ses placements. Elle applique aussi des stratégies de gestion du risque, dont des plans d'urgence prospectifs pour les liquidités.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a déposé un prospectus préalable de base simplifié (le « prospectus ») autorisant l'émission de débetures non garanties et d'actions privilégiées pour un montant maximal de 1 milliard de dollars. Après le deuxième trimestre de 2008, la société a émis des actions privilégiées aux termes du prospectus (se reporter à la note 21).

Capital-actions

À la fin du deuxième trimestre de 2008, le capital-actions en circulation de la société était composé d'actions ordinaires, dont un nombre illimité a été autorisé et 274 173 564 (274 173 564 en 2007) actions ordinaires ont été émises et étaient en circulation. George Weston limitée détient environ 62 % des actions ordinaires, le reste étant détenu par un grand nombre d'actionnaires. D'autres informations sur le capital-actions en circulation de la société figurent à la note 19 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 29 décembre 2007.

À la fin du trimestre, la société avait au total 8 253 169 options sur actions en cours, représentant environ 3,0 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Aux termes de la directive établie par la société, la rémunération à base d'options sur actions ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Cette directive interne est actuellement respectée.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'acquisition à la Bourse de Toronto, ou la conclusion de dérivés sur actions en vue de l'acquisition, d'un nombre maximal de 13 708 678 actions ordinaires de la société, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux lois et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment de l'acquisition. La société n'a racheté aucune action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des premier et deuxième trimestres de 2008 ni au cours de l'exercice 2007.

Dividendes (en dollars)

La déclaration et le paiement de dividendes de même que le montant de ces paiements relèvent de la décision du Conseil. La société a pour objectif à long terme que ses paiements de dividendes ordinaires se situent dans une fourchette variant de 20 % à 25 % du bénéfice net de base par action ordinaire de l'exercice précédent, ajusté, le cas échéant, en fonction d'éléments qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs des activités poursuivies, en tenant compte de la situation de trésorerie à la fin de l'exercice, des besoins de trésorerie futurs et des possibilités d'investissement. Le Conseil a déclaré un dividende de 0,21 \$ (0,21 \$ en 2007) et de 0,42 \$ (0,42 \$ en 2007) par action ordinaire au cours du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2008, respectivement.

Clauses restrictives et exigences réglementaires

La facilité de crédit engagée conclue par la société au cours du premier trimestre de 2008 (se reporter à la note 12) et les billets à taux fixe du placement privé de 300 \$ US que la société a émis au cours du deuxième trimestre de 2008 (se reporter à la note 13) sont assortis de clauses restrictives financières. Tel qu'il est défini dans les ententes de crédit respectives, les clauses restrictives des deux ententes comprennent le maintien des ratios de couverture des intérêts et d'endettement que la société évalue tous les trimestres. La société respectait ces clauses restrictives à la fin du deuxième trimestre de 2008.

La société est par ailleurs soumise à des exigences en matière de capital imposées par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, et la Banque Centrale de la Barbade, organisme de réglementation principal de Glenhuron, filiales en propriété exclusive de la société. La Banque PC a pour objectifs de gestion du capital le maintien d'une situation de capital solide tout en tenant compte des risques économiques de la Banque, et le respect de toutes les exigences réglementaires en matière de capital définies par le BSIF. La nouvelle norme Bâle II, mise en place au Canada, établit des exigences réglementaires en matière de capital plus prudentes en fonction du profil de risque d'une banque. La Banque PC avait atteint tous ses objectifs de capital applicables à la fin du deuxième trimestre de 2008. Glenhuron est actuellement régi par les normes Bâle I, dans le cadre desquelles l'actif de Glenhuron est pondéré en fonction du risque et le ratio minimum du capital par rapport à l'actif pondéré en fonction du risque est de 8,0 %. À la fin du deuxième trimestre de 2008, le ratio du capital par rapport à l'actif pondéré de Glenhuron satisfaisait le minimum requis aux termes des normes de Bâle I.

Note 15. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit donne de plus amples détails concernant le cumul des autres éléments du résultat étendu pour les périodes de 24 semaines terminées le 14 juin 2008 et le 16 juin 2007 :

	2008 (au 14 juin 2008)			2007 (au 16 juin 2007)		
	Actifs disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Total	Actifs disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Total
(en millions de dollars)						
Solde au début de la période	(3) \$	22 \$	19 \$	- \$	- \$	- \$
Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (1 \$ en 2007)]	-	-	-	20	(4)	16
Gain net (perte) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de 3 \$ (1 \$ en 2007)]	22	-	22	(29)	-	(29)
Reclassement d'une perte (d'un gain) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouvrés de 5 \$ (néant en 2007)]	(1)	-	(1)	(13)	-	(13)
(Perte) gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice de 2 \$ (2 \$ en 2007)]	-	(15)	(15)	-	25	25
Reclassement (d'un gain) d'une perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (néant en 2007)]	-	(18)	(18)	-	13	13
Solde à la fin de la période	18 \$	(11) \$	7 \$	(22) \$	34 \$	12 \$

Il y a lieu de se reporter à la note 20 du rapport annuel de 2007 de la société pour plus de détails concernant la composition du cumul des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007.

Il est prévu qu'une perte estimative d'un montant net de 7 \$ relative aux couvertures de flux de trésorerie inscrite au cumul des autres éléments du résultat étendu au 14 juin 2008 sera reclassée dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Cette perte sera compensée par les actifs financiers disponibles à la vente qui font l'objet d'une couverture. Le solde sera reclassé dans le bénéfice net sur une période maximale de sept ans.

Note 16. Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie d'instruments financiers, aux 14 juin 2008, 16 juin 2007 et 29 décembre 2007 :

Au 14 juin 2008

	Dérivés financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente, mesurés à leur juste valeur	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	- \$	- \$	616 \$	377 \$	- \$	- \$	993 \$	993 \$
Débiteurs	-	-	-	-	891	-	891	891
Autres actifs financiers	-	-	-	-	81	-	81	81
Titres disponibles à la vente	-	-	-	11	-	-	11	11
Dérivés	110	113	-	-	-	-	223	223
Total des actifs financiers	110 \$	113 \$	616 \$	388 \$	972 \$	- \$	2 199 \$	2 199 \$
Emprunts à court terme	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	853 \$	853 \$	853 \$
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	-	-	2 360	2 360	2 360
Dette à long terme	-	-	-	-	-	4 198	4 198	3 802
Dérivés	-	137	-	-	-	-	137	137
Total des passifs financiers	- \$	137 \$	- \$	- \$	- \$	7 411 \$	7 548 \$	7 152 \$

L'investissement dans les capitaux propres des franchises est évalué au coût de 71 \$ parce qu'il n'existe aucun cours d'un marché actif et ces placements sont classés comme étant disponibles à la vente. La société n'a pas l'intention de se départir de ces placements.

Au 16 juin 2007

	Dérivés financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente, mesurés à leur juste valeur	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	- \$	- \$	403 \$	478 \$	- \$	- \$	881 \$	881 \$
Débiteurs	-	-	-	-	623	-	623	623
Autres actifs financiers	-	-	-	-	44	-	44	44
Titres disponibles à la vente	-	-	-	13	-	-	13	13
Dérivés	140	85	-	-	-	-	225	225
Total des actifs financiers	140 \$	85 \$	403 \$	491 \$	667 \$	- \$	1 786 \$	1 786 \$
Emprunts à court terme	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	580 \$	580 \$	580 \$
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	-	-	2 296	2 296	2 296
Dette à long terme	-	-	-	-	-	4 294	4 294	4 511
Dérivés	-	11	-	-	-	-	11	11
Total des passifs financiers	- \$	11 \$	- \$	- \$	- \$	7 170 \$	7 181 \$	7 398 \$

L'investissement dans les capitaux propres des franchises est évalué au coût de 78 \$ parce qu'il n'existe aucun cours d'un marché actif et ces placements sont classés comme étant disponibles à la vente. La société n'a pas l'intention de se départir de ces placements.

Au 29 décembre 2007

	Dérivés financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente, mesurés à leur juste valeur	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	- \$	- \$	533 \$	444 \$	- \$	- \$	977 \$	977 \$
Débiteurs	-	-	-	-	885	-	885	885
Autres actifs financiers	-	-	-	-	75	-	75	75
Titres disponibles à la vente	-	-	-	16	-	-	16	16
Dérivés	184	101	-	-	-	-	285	285
Total des actifs financiers	184 \$	101 \$	533 \$	460 \$	960 \$	- \$	2 238 \$	2 238 \$
Emprunts à court terme	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	421 \$	421 \$	421 \$
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	-	-	2 769	2 769	2 769
Dette à long terme	-	-	-	-	-	4 284	4 284	4 216
Dérivés	-	120	-	-	-	-	120	120
Total des passifs financiers	- \$	120 \$	- \$	- \$	- \$	7 474 \$	7 594 \$	7 526 \$

L'investissement dans les capitaux propres des franchises est évalué au coût de 75 \$ parce qu'il n'existe aucun cours d'un marché actif et ces placements sont classés comme étant disponibles à la vente. La société n'a pas l'intention de se départir de ces placements.

Le tableau suivant présente la variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers, notamment des dérivés non financiers, ceux classés comme étant détenus à des fins de transaction et ceux constatés dans le bénéfice net.

	14 juin 2008 (24 semaines)		16 juin 2007 (24 semaines)	
	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction
Équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	(28) \$	- \$	35 \$	- \$
Droits conservés	(1)	-	1	-
Contrat à terme d'électricité	-	(3)	-	(5)
Swaps de taux d'intérêt	-	2	-	-
Swaps de devises	-	30	-	(33)
Contrats à terme de capitaux propres afférents à la rémunération à base d'actions	-	15	-	(1)
Devises intégrées et dérivés sur marchandises	-	-	-	-
Perte (gain) à la juste valeur	(29) \$	44 \$	36 \$	(39) \$

Note 17. Rémunération à base d'actions (en dollars, sauf indication contraire)

Le coût de rémunération de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation relativement à son régime d'options sur actions de même qu'aux contrats à terme de capitaux propres connexes et au régime d'unités d'actions restreintes se répartit comme suit :

(en millions de dollars)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (24 semaines)	2007 (24 semaines)
Charge découlant du régime d'options sur actions	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$
Perte (gain) sur les contrats à terme de capitaux propres	(15)	(17)	10	(7)
Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes	3	4	3	6
(Gain) charge net de la rémunération à base d'actions	(10) \$	(11) \$	15 \$	1 \$

Régime d'options sur actions Au cours des deux premiers trimestres de 2008, la société a versé la somme de néant (montant minimal en 2007) à l'exercice de zéro option sur actions (108 000 options en 2007). De plus, 1 591 944 options sur actions (752 024 options sur actions en 2007) ont été déchues ou annulées. Aux termes de son régime actuel d'options sur actions, qui prévoit le règlement en actions ou le règlement de la plus-value d'actions en espèces, au gré du salarié, la société a attribué 8 800 options sur actions (38 938 et 148 987 options sur actions en 2007) au prix d'exercice de 33,10 \$ (46,01 \$ et 50,80 \$ en 2007) l'action ordinaire au cours du deuxième trimestre de 2008 et 3 303 557 options sur actions (3 885 439 options sur actions en 2007) au prix d'exercice de 28,95 \$ (47,44 \$ en 2007) l'action ordinaire au cours du premier trimestre de 2008.

À la fin du deuxième trimestre, la société avait au total 8 253 169 options sur actions en cours (7 297 986 options sur actions en 2007), représentant environ 3,0 % (2,7% en 2007) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Le cours de l'action ordinaire de la société à la fin du deuxième trimestre était de 31,64 \$ (50,10 \$ en 2007).

Régime d'unités d'actions restreintes En vertu de son régime d'unités d'actions restreintes existant, la société a attribué 45 321 (10 925 en 2007) unités d'actions restreintes au deuxième trimestre de 2008 et 352 268 (281 818 en 2007) unités d'actions restreintes au cours du premier trimestre de 2008. De plus, 55 106 (83 605 en 2007) unités d'actions restreintes ont été annulées et 233 655 (86 316 en 2007) ont été réglées en espèces pour un montant de 8 millions de dollars (4 millions de dollars en 2007) au cours des deux premiers trimestres de 2008. À la fin du deuxième trimestre de 2008, 877 515 (872 774 en 2007) unités d'actions restreintes étaient en circulation.

Note 18. Gestion du risque financier

La société s'expose aux risques suivants en raison du fait qu'elle détient des instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque d'illiquidité. Une description de ces risques et de la façon dont la société gère son exposition à ces risques figure ci-après :

Risque de crédit La société s'expose au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties manquent à leurs obligations financières, qu'il y ait une concentration d'opérations exécutées par la même contrepartie ou que des obligations financières aient des caractéristiques économiques similaires de façon telle qu'elles puissent subir similairement les variations de la conjoncture. L'exposition au risque de crédit découle des instruments dérivés, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs, des créances sur cartes de crédit de la Banque PC et des créances sur les magasins franchisés indépendants, associés et indépendants.

La société peut être exposée à des pertes si une contrepartie à ses accords d'instruments financiers ou non financiers dérivés manque à ses engagements. Une description plus détaillée des pratiques de la société en matière de gestion du risque figure à la note 22 des notes afférentes aux états financiers du rapport annuel 2007 de la société.

Le risque de crédit maximal auquel la société est exposée relativement à des instruments dérivés correspond à la juste valeur marchande positive des dérivés inscrite au bilan (se reporter à la note 16).

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de crédit des créances sur cartes de crédit et des créances sur les magasins franchisés indépendants, magasins associés et comptes indépendants, il y a lieu de se reporter à la note 9.

Risque de marché Le risque de marché correspond à la perte susceptible de découler de changements dans certains facteurs du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et le cours des actions ordinaires.

Risque de taux d'intérêt La société s'expose au risque de taux d'intérêt, qu'elle gère au moyen de swaps de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel Loblaw est exposée découle de l'émission de billets à moyen terme, des billets de placement privé libellés en dollars américains inclus dans la dette à long terme, la dette à court terme et les effets de commerce, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. La société gère les fluctuations de ses intérêts débiteurs au moyen d'une gamme de taux d'intérêt fixes et variables. La société estime qu'une augmentation (diminution) des taux d'intérêt de 100 points de base, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînerait une augmentation (diminution) des intérêts débiteurs de 11 \$.

Risque de change La société s'expose à la variabilité des taux de change principalement sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses placements à court terme, ses dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les billets de placement privé inclus dans la dette à long terme libellés en dollars américains. La société gère son exposition au risque de change en concluant des swaps sur devises. Par conséquent, une importante appréciation (dépréciation) du dollar canadien face au dollar américain, toutes choses étant égales par ailleurs, n'aurait pas d'incidence importante sur le bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle.

Risque lié au prix des marchandises La société s'expose à des augmentations du prix des marchandises indirectement liées à ses produits de consommation. Elle gère ce risque en concluant des contrats d'approvisionnement couvrant une partie de ses besoins de produits de consommation pouvant être liés aux marchandises, dont elle compte prendre livraison dans le cours normal de ses activités. Le risque lié au prix de l'électricité est couvert par un contrat dérivé non financier d'une valeur nominale de 29 \$ pour une partie de la consommation prévue d'électricité de la société en Alberta. De plus, la société a recours de façon importante à des contrats à terme boursiers et à des options. Elle estime qu'une augmentation (diminution) de 10 % des prix des marchandises correspondants, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînerait un gain (une perte) de 4 \$ sur le bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle.

Risque lié au cours des actions ordinaires La société conclut des contrats à terme de capitaux propres pour gérer les risques liés aux fluctuations du coût de la rémunération à base d'actions découlant des variations du cours de ses actions ordinaires. Les contrats à terme de capitaux propres prévoient un règlement en espèces, en actions ordinaires ou un règlement net. La valeur de ces contrats à terme varie selon les variations du cours des actions ordinaires de la société et compense partiellement les fluctuations du coût de la rémunération à base d'actions, notamment la charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes. La compensation partielle des coûts de la rémunération à base d'actions de la société, y compris la charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes, et des contrats à terme de capitaux propres prend effet lorsque le cours des actions ordinaires de la société excède le prix d'exercice des options sur actions des salariés. Lorsque le cours des actions ordinaires est inférieur au prix d'exercice des options sur actions des salariés, seules les unités d'actions restreintes compenseront partiellement ces contrats à terme de capitaux propres. Le coût net de la rémunération à base d'actions constaté dans le bénéfice d'exploitation dépend essentiellement du nombre d'options sur actions non exercées, des unités d'actions restreintes et de leur calendrier d'acquisition des droits relativement aux actions ordinaires sous-jacentes liées aux contrats à terme de capitaux propres et des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes. L'incidence d'une augmentation (diminution) de un dollar de la valeur marchande des actions ordinaires sous-jacentes de la société sur les contrats à terme de capitaux propres, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînerait un gain (une perte) de 5 \$ sur le bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle.

Risque d'illiquidité Le risque d'illiquidité représente le risque que la société ne puisse répondre à une demande de financement ou financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. Il comprend également le risque de ne pas être en mesure de réaliser des actifs au moment voulu, à un prix adéquat. La société gère ses besoins de liquidités en détenant des actifs aisément convertibles en espèces et en gérant ses flux de trésorerie.

La capacité de la société d'obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte davantage par d'autres abaissements de ses cotes de solvabilité, et si une détérioration du rendement et de la situation financière de la société devait survenir. De plus, les marchés du crédit et des capitaux sont exposés à des risques inhérents à l'échelle mondiale, qui réduiront peut-être l'accès qu'a la société à des fonds ainsi que sa capacité à financer ses dettes à court et à long terme. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux adéquats de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie en suivant de près les conditions du marché et en diversifiant ses sources de financement et les échéances. Elle applique aussi des stratégies de gestion du risque, dont des plans d'urgence prospectifs pour les liquidités.

Analyse des échéances Les échéances des passifs financiers importants s'établissaient comme suit au 14 juin 2008 :

	Reste de 2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Swaps de taux d'intérêt à payer ¹⁾	8 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	5 \$	65 \$
Contrats à terme de capitaux propres ²⁾	-	-	126	36	26	71	259
Dettes à long terme, incluant les paiements à intérêt fixe ³⁾	158	433	589	605	230	6 746	8 761
	166 \$	446 \$	728 \$	654 \$	269 \$	6 822 \$	9 085 \$

1) Selon les paiements d'intérêt fixe qui seront partiellement contrebalancés par les intérêts variables reçus.

2) Selon le coût moyen au 14 juin 2008.

3) Selon la valeur nominale à l'échéance et les intérêts annuels de chaque instrument ainsi que les obligations de paiements annuels pour les EDDV, les emprunts hypothécaires et les contrats de location-acquisition.

La dette bancaire, les effets de commerce, la dette à court terme et les créanciers et charges à payer de la société sont de nature à court terme et sont exigibles d'ici les douze prochains mois. Ils ne sont donc pas inclus dans les montants ci-dessus.

Note 19. Éventualités, engagements et garanties

Garanties - Fiducies de financement indépendantes Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes, mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement des agencements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne.

Au cours du premier trimestre de 2008, la société a été avisée que la baisse de sa cote de solvabilité à long terme par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») de « A (faible) » à « BBB (élevée) » ont entraîné une cessation de la convention de fiducie de financement indépendante des franchisés de la société. Par suite de la cessation, au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a finalisé une entente de financement d'autres sources pour la fiducie de financement indépendante, sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours de 475 \$, auprès d'un consortium bancaire.

Le montant brut du capital des prêts aux franchisés indépendants en cours au 14 juin 2008 était de 383 \$ (417 \$ en 2007), notamment 159 \$ (154 \$ en 2007) de prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder, d'après une formule, des améliorations des modalités de crédit, sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à environ 15 % (10 % en 2007) du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment, ou à 66 \$ (44 \$ en 2007) en date du 14 juin 2008. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie. Ces améliorations permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société selon des modalités avantageuses. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par le biais d'un contrat de garantie. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son prêt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge le prêt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante céderait le prêt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de garantie. Cette nouvelle structure de financement a été examinée et la société a déterminé qu'il n'y avait pas de répercussions importantes sur la consolidation des EDDV. Conformément aux PCGR du Canada, les états financiers de la fiducie de financement indépendante ne sont pas consolidés avec ceux de la société.

Poursuites Au cours du premier trimestre de 2007, la société a été l'un des 17 défendeurs à recevoir signification d'une poursuite déposée auprès de la Cour supérieure de l'Ontario et intentée par certains bénéficiaires d'un régime de retraite interentreprises auquel les salariés et quelques-uns des franchisés de la société participent. Dans leur réclamation contre leur employeur respectif et les fiduciaires du régime de retraite interentreprises, les demandeurs allèguent que les actifs dudit régime ont été mal gérés et réclament, entre autres, des dommages-intérêts de un milliard de dollars. De plus, les demandeurs sollicitent la nomination d'un représentant de la défense pour les employeurs de tous les participants du régime de retraite interentreprises. Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a obtenu confirmation du fait que la poursuite intentée contre elle avait été rejetée. La poursuite visant les fiduciaires est maintenue et l'un des fiduciaires, un administrateur de la société, pourrait avoir le droit de recevoir une indemnisation de la société.

Outre la réclamation susmentionnée, la société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites auront une incidence importante, de façon individuelle ou collective, sur ses activités.

Note 20. Présentation

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les dépôts de garantie, qui étaient auparavant inscrits comme trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme aux bilans consolidés, sont maintenant inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés et totalisaient 352 \$ au 14 juin 2008 (329 \$ au 16 juin 2007; 322 \$ au 29 décembre 2007).

Note 21. Événements postérieurs au bilan (en dollars, sauf indication contraire)

Actions privilégiées de deuxième rang, série A (autorisées 12,0 millions) Après le 14 juin 2008, la société a émis 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang sans droit de vote de série A à 5,95 %, d'une valeur nominale de 225 millions de dollars pour un produit net de 218 millions de dollars qui donnent droit aux porteurs de recevoir annuellement des dividendes en espèces préférentiels cumulatifs fixes de 1,4875 \$ par action, lesquels, s'ils sont déclarés, seront versés tous les trimestres. À compter du 31 juillet 2013, la société peut, à son gré, racheter en espèces, en tout ou en partie, les actions privilégiées de deuxième rang de série A, comme suit :

À compter du 31 juillet 2013, au prix de 25,75 \$ l'action, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

À compter du 31 juillet 2014, au prix de 25,50 \$ l'action, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

À compter du 31 juillet 2015, au prix de 25,00 \$ l'action, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

À compter du 31 juillet 2013, la société peut, à son gré, convertir ces actions privilégiées en un nombre d'actions ordinaires de la société calculé en divisant le prix de rachat alors applicable, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de conversion, exclusivement, par le montant le plus élevé entre 2,00 \$ et 95 % du cours alors en vigueur des actions ordinaires. À compter du 31 juillet 2015, ces actions privilégiées en circulation seront convertibles au gré du porteur, en contrepartie d'un nombre d'actions ordinaires de la société calculé en divisant 25,00 \$, majoré des dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de conversion, exclusivement, par le montant le plus élevé entre 2,00 \$ et 95 % du cours alors en vigueur des actions ordinaires. Cette option est assujettie au droit de la société de les racheter ou de prendre des dispositions pour leur vente à des acheteurs de substitution. Ces actions privilégiées seront classées comme autres passifs financiers, conformément au chapitre 3855, et évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw » ou la « société ») est la plus grande entreprise de distribution alimentaire, et l'un des plus importants détaillants de marchandise générale, de services et de produits pharmaceutiques et de services et de produits financiers au Canada. Par l'entremise de ses différentes bannières, Loblaw s'engage à regrouper sous un même toit une offre destinée aux Canadiens qui recherchent tout ce qu'il y a de mieux pour combler leurs besoins en matière de produits d'alimentation et d'articles ménagers courants. L'entreprise pourra atteindre cet objectif grâce à son portefeuille de formats de magasins variés à l'échelle du Canada. Loblaw jouit d'une réputation enviable pour la qualité, l'innovation et la valeur ajoutée de ses produits d'alimentation. Elle possède également le programme de marques contrôlées le plus solide au Canada, dont font notamment partie ses marques uniques le *Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Style frais*.

L'alimentation demeure au cœur des activités de Loblaw. Celle-ci offre une vaste gamme de services et de produits pour satisfaire les besoins des Canadiens en matière d'articles ménagers courants qui connaissent une croissance et un succès constants. Tout cela sans compter les Services financiers le *Choix du Président* qui offrent des services bancaires, la populaire carte de crédit MasterCard^{MD}, de l'assurance habitation, auto, voyage et de soins vétérinaires *PC*, des services cellulaires *PC* mobile de même qu'un programme de fidélisation de points *PC*.

La stratégie de Loblaw est axée sur trois axes fondamentaux : simplifier, innover et croître. L'entreprise s'efforce de mettre les clients au cœur de ses priorités, d'être efficace et de réduire ses coûts, et de faire preuve de souplesse afin d'assurer une croissance à long terme dont bénéficieront ses nombreux intervenants. Loblaw estime qu'un solide bilan est crucial pour atteindre son plein potentiel. Elle est très sélective dans ses acquisitions et ses occasions d'affaires. Elle poursuit également un programme dynamique de développement de produits pour soutenir son programme de marques contrôlées. Elle veille à ce que ses systèmes technologiques et sa logistique accroissent l'efficacité de son exploitation.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Inge van den Berg, vice-présidente principale, affaires publiques et relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@loblaw.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), organisme de réglementation principal de la Banque le *Choix du Président*, filiale de la société. La société procède à un appel d'analystes peu de temps après l'émission de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société.

This report is available in English.

D'autres rapports produits par la société peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.loblaw.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des placements, visitez nos sites Internet aux adresses suivantes :



www.loblaw.ca



www.pc.ca

www.joe.ca

Rapport d'examen

Le rapport d'examen fait le point sur les réalisations visant à refaire de Loblaw le meilleur détaillant et souligne les priorités de Loblaw pour 2008, les principaux résultats financiers de 2007 ainsi que certains faits et statistiques. Il comporte en outre un sommaire de la responsabilité sociale de l'entreprise, un sommaire des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, de même que des renseignements sur la société et à l'intention des actionnaires.

Février 2008

Rapport annuel 2007

Le rapport annuel comprend les états financiers annuels, le rapport aux actionnaires, le rapport des vérificateurs et le rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée.

Mars 2008

Rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise

Le premier rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise soulignera les réalisations environnementales et sociales de Les Compagnies Loblaw limitée en 2007 qui reposent sur nos cinq piliers. Il présentera la stratégie et les priorités, surtout pour 2008, de la société à cet égard et la façon dont nous comptons profiter de cette année inaugurale pour établir des objectifs à long terme.

Avril 2008

Les Compagnies Loblaw limitée

1 President's Choice Circle
Brampton, Canada
L6Y 5S5

Téléphone: (905) 459-2500
Télécopieur: (905) 861-2206



Refaire de Loblaw le meilleur détaillant

Loblaw
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE